

# Bonheur et droit social

*Contradictio in terminis*

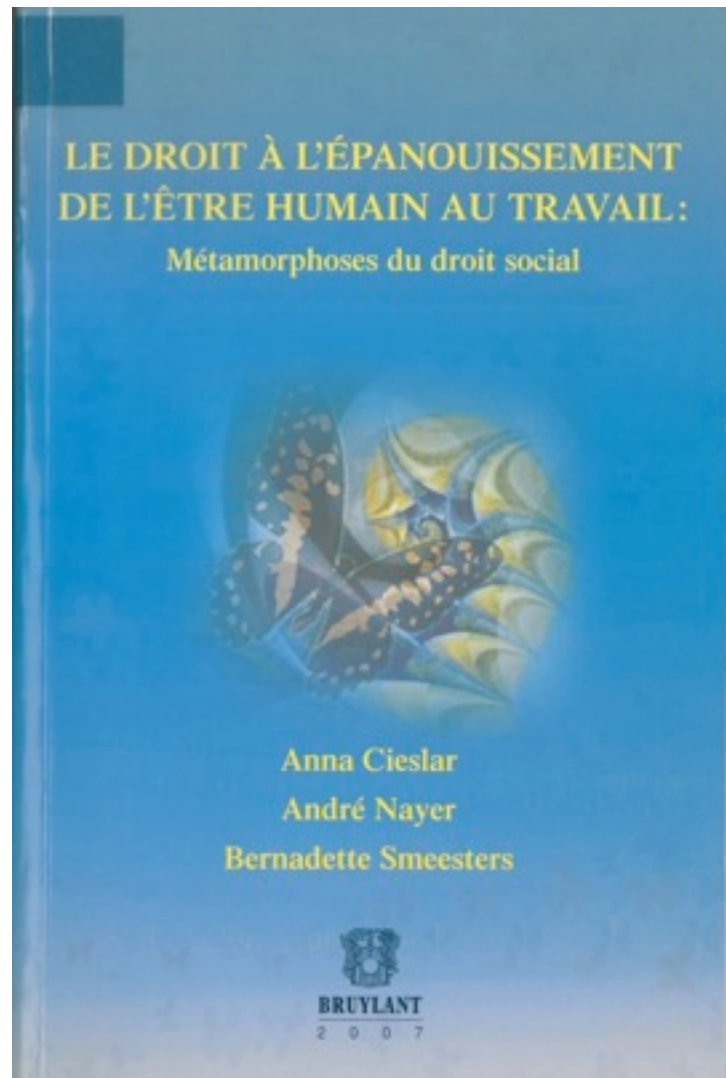
Eric Carlier  
*Avocat - Associé*

23-25 mai 2012

*“l’emploi et le travail constituent des éléments essentiels pour garantir l’égalité des chances pour tous et contribuent dans une large mesure à la pleine participation des citoyens à la vie économique, culturelle et sociale, ainsi qu’à l’épanouissement personnel”.*

[Directive 2000/78 sur l’égalité de traitement en matière d’emploi]

(Méthode Coué)



*“Les transformations économiques et technologiques dans le contexte d’internationalisation des échanges ont pour effet de modifier profondément la nature du lien de subordination caractérisant la relation de travail dit ‘salarié’. L’injonction patronale fait place à des méthodes de motivation, de gestion et d’évaluation des ressources humaines susceptibles, en se mettant hors du champ défini par le droit du travail, d’en contourner, le plus souvent indirectement, les règles impératives.*

*(...)*

*Dans certains cas extrêmes, l’intériorisation des exigences patronales par les travailleurs mis dans l’impossibilité de les satisfaire peut aboutir à des réactions de culpabilisation et d’autodestruction, telles que les dépressions nerveuses et les suicides”. (page 53)*

## *“Caractéristiques principales des techniques de gestion des ressources”* (pages 54 à 64)

*“Parmi les méthodes identifiées figurent les flux tendus, le maniement de la menace, l’humiliation, la distorsion communicationnelle, l’effacement des traces, la culture d’entreprise, la généralisation des inégalités et des injustices, la virilité comme ressort de la valorisation des injustices et des inégalités.”*

## *“Caractéristiques principales des techniques de gestion des ressources”*

- ▶ Flux tendus
- ▶ “Maniement de la menace” de licenciement pour obtenir une intensification du travail au-delà de ce qui était prévisible
- ▶ Humiliation : méthodes “modernes” d’évaluation collective où les travailleurs sont amenés à être ridiculisés devant leurs collègues

## *“Caractéristiques principales des techniques de gestion des ressources”*

- ▶ “Distortion communicationnelle” : falsification volontaire de l’information à destination des salariés afin de faire passer les réformes structurelles de l’entreprise
- ▶ Effacement des traces: éliminer certains facteurs “gênants”, par la privation des responsabilités, voire même par leur licenciement.

## *“Caractéristiques principales des techniques de gestion des ressources”*

- Culture d’entreprise: permet une identification de l’être humain à la fonction et une soumission aux contraintes qui y sont attachées.
- Généralisation des inégalités et des injustices: systèmes de direction prônant et organisant:
  - Infractions: travail au noir, licenciement des travailleurs non déclarés en cas d’accident du travail, dépassement des autorisations légales relatives au temps de travail
  - Injustices: pratiques discriminatoires, harcèlement moral ou sexuel, acculer le travailleur qui en est l’objet à commettre une faute grave



## *“Caractéristiques principales des techniques de gestion des ressources”*

- ▶ “Virilité” comme “ressort” de la valorisation des injustices et inégalités : celui qui refuse d’exécuter le “sale boulot” est qualifié de “pédé”, de “femme”.

## *“Effets de ces stratégies sur l’être humain”* (pages 64 à 69)

- ▶ Perte de sa dignité
- ▶ Sentiment de peur
- ▶ Stress: *“désormais, l’entreprise est l’antichambre du psychothérapeute ou du médecin généraliste”*
- ▶ “Stratégies de défense” :
  - “rationalisation” : comportement illégaux ou injustes: un mal nécessaire et inévitable
  - “oeillères volontaires”: “acheter l’innocence à bas prix”

## *“Effets de ces stratégies sur l’être humain”*

- ▶ Assuétudes: tranquillisants, alcool, drogues...
- ▶ Tentatives de suicide

C'est faux,

mais c'est vrai

Parce que c'est la réalité de ce que les gens entendent... et ce que qu'ils croient!

Questions à cent sous:

Comment (ne) va (pas) ton contrat de travail ?

Et ton Xanax<sup>®</sup> ?

Jamais l'humanité n'a vécu

- ▶ Autant de démocratie
- ▶ Autant de justice
- ▶ Autant de prospérité

Jamais il n'y a eu autant de postes de travail  
que depuis quelques décennies

Belgique: « indice du mieux vivre » OCDE

Le droit social:

Le droit a-social ?

Qui interdit le bonheur ?

Bonheur : Etat de la conscience pleinement  
satisfaite (Dictionnaire Robert)



Conscience = subjectivité

## Evolution du droit social

XIX<sup>ème</sup> – XX<sup>ème</sup> – XXI<sup>ème</sup> siècles ?

(Source: Daniel Dumont – « La responsabilisation des personnes sans emploi en question », La Charte, 2012)

## XIX<sup>ème</sup>: libéralisme philosophique et économique

Développement du marché pour le plus grand bien mutuel de tous... les riches

Correctifs:

- ▶ Charité et bienfaisance
- ▶ Justice ... « commutative »



XIX<sup>ème</sup>

Travail = misère = mode de vie

Jusqu'au jour où Léopold II arriva ...

Fin du XIX<sup>ème</sup>:

droits économiques et sociaux ↔  libertés - franchises

- ▶ Justice redistributive ↔  justice commutative
- ▶ Redistribution des revenus ↔  rémunération proportionnelle à la contribution productive

XX<sup>ème</sup>: Etat libéral →  état social / providence

En Belgique:

1. Social: compromis socio-politique de 1944: partage des fruits de la croissance dans un système capitaliste
2. Providence: arrêté-loi du 28.12.1944 sur la sécurité sociale: l'Etat providence s'occupe du reste

## Textes fondateurs internationaux de l'Etat social/providence

- ▶ Déclaration universelle des droits de l'Homme (10.12.1948)
- ▶ Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales (4.11.1950)
- ▶ Charte européenne des droits sociaux fondamentaux (8.12.1989)
- ▶ Traité de Maastricht (7.2.1992)
- ▶ Traité de Lisbonne (29.10.2004)
- ▶ Directives Égalité de traitement H/F
- ▶ Etc. etc.

## Textes fondamentaux nationaux de l'Etat social/providence

- ▶ Droit au travail – dignité humaine Article 23 Constitution
- ▶ Sécurité sociale Arrêté loi du 28.12.1944
- ▶ CE Loi du 20.9.1948
- ▶ CSH Loi du 10.6.1952
- ▶ Délégation syndicale CCT n°5 du 24.5.1971



## Textes fondamentaux nationaux de l'Etat social/providence

- ▶ Le CDI par principe Loi du 4.7.1978
  
- ▶ Réduction du temps de travail/  
maintien du salaire Art. 28 §3 loi du 16.3.1971 (1982)
  
- ▶ CPPT Loi du 4.8.1996
  
- ▶ Interdiction Harcèlement moral  
et sexuel Chap. Vbis loi du 4.8.1996 (2002)
  
- ▶ Égalité de traitement –  
discrimination Lois du 10.5.2007
  
- ▶ Etc. etc.

## Loi du 4.8.1996

*« bien-être: l'ensemble des facteurs concernant les conditions dans lesquelles le travail est effectué [...] » (art. 3)*

*« Le bien-être est recherché par les mesures qui ont trait à:*

*1° la sécurité du travail;*

*2° la protection de la santé du travailleur au travail;*

*3° la charge psychosociale occasionnée par le travail, dont, notamment, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail;*

*4° l'ergonomie;*

*5° l'hygiène du travail;*

*6° l'embellissement des lieux de travail;*

*7° les mesures prises par l'entreprise en matière d'environnement » (art. 4)*

*« Aujourd'hui, près de 50% du P.I.B. est 'socialisé' par le biais des mécanismes de la redistribution fiscale et sociale de l'Etat providence – au sens large.*

*Approximativement la moitié de cette gigantesque somme est consacrée à la sécurité sociale. »*

(Dumont, op. cit., p. 60)

Et pourtant, le bonheur ne serait pas au rendez-vous  
que lui fixe le droit social

... Tentative d'explication...

## ETAT PROVIDENCE

L'Etat providence a engendré « l'Etat passif-providence »... (P. Rosanvallon)

... ou l'état de dépendance, l'état de déresponsabilité, l'état d'ennui, l'état infantilisant, l'état dépressif, l'état d'angoisse (moi 😊)

Je n'ai rien à faire parce que tout m'est dû... puisque je ne sais rien faire

## « La sécurité sociale ou l'anti-responsabilité »

*« L'Etat ne veut plus de la prévoyance individuelle. Il met son point d'honneur à pourvoir à tout. Il est prévoyant pour tous. (...) Il va donc (...) faire des hommes libres, heureux, insoucians, tous poètes bien sûr, en abordant la vie avec légèreté grâce à cette sécurité qui leur est tant donnée? »*

*Hélas!*

*(...) le bonheur des hommes est la chose la plus éloignée qui soit des formules théoriques, mais (...) ce bonheur ne se conçoit guère sans responsabilité. (...) c'est en faisant face à des responsabilités que l'homme donne à sa vie une signification, une plénitude nécessaires à ce que l'on appelle son bonheur. »*

Maurice Cornil

J.T. **1964** (180-182)

Une solution en sécurité sociale :

L'état social actif de F. Vandenbroucke

1999



Participation, égalité des chances

**ET**

## ETAT SOCIAL

Dépréciation de la « valeur travail »

*« Choisissez un travail que vous aimez et vous n'aurez pas à travailler un seul jour de votre vie. »*

(Confucius – VI<sup>ème</sup> Av. J-C.)

« *Les gens qui se divertissent trop s'ennuient.* »

(Christine de Suède – XVII<sup>ème</sup>)

*« Laissez-moi fuir la menteuse et criminelle illusion du bonheur! Donnez-moi du travail, de la fatigue, de la douleur et de l'enthousiasme.»*

(George Sand – Extrait de « La Comtesse de Rudolstadt - XIX<sup>ème</sup>)

*« Le travail est une maladie.*

*La preuve: il y a une médecine du travail. »*

(Coluche)

## L'Etat social: un paradoxe socio-juridique

Le travailleur:

- ▶ Bénéficie des bienfaits de l'Etat providence
- ▶ Bénéficie de l'interventionnisme protecteur de l'Etat en droit du travail
- ▶ Est irresponsable juridiquement
- ▶ Est à l'abri de l'autoritarisme patronal (harcèlement)

MAIS

- ▶ Est déresponsabilisé
- ▶ Ou a trop de responsabilités (CE-CPPT)
- ▶ Est trop cher/pas assez performant après un certain âge
- ▶ Mais est chèrement licenciable
- ▶ Etc.

- ➔ n'est pas maître de son devenir mais est juridiquement protégé
- ➔ sentiment de frustration (?)
- ➔ Le bonheur de l'Enfant-Roi

## L'employeur:

- ▶ Est souvent un travailleur « entre marteau et enclume(s) » 😊
- ▶ Assume toutes les responsabilités: économique, civile et pénale
- ▶ Assume/finance l'Etat providence
- ▶ Assume la « culpabilité larvée de l'interventionnisme protecteur »

## MAIS

- ▶ Détient l'autorité

→  Le bonheur du sous-officier ou de l'officier (adjudant ou général)



Pendant ce temps :

La mondialisation ?

Elle s'en fout!

En France, on travaille 35 heures

Mais le pays a perdu ... postes de travail industriel en  
... ans

Une solution en droit du travail ?

Reconsidérer le pacte social – compromis socio-politique de 1944

## Comment ?

- ▶ Renoncer au « capitalisme des avantages acquis »
  - ▶ Mettre fin au nihilisme et au clientélisme syndical
  - ▶ Activer la responsabilité positive des travailleurs
- 
- ➔ Récompenser en cas de succès
  - ➔ Assumer en cas d'échec

Parce que:

*« le bonheur, ça n'est pas une timbale qu'on décroche [...] C'est surtout une aptitude, je crois » (Martin du Gard)*

Mais encore...



## Contact

**Carlier Eric**

*Avocat - Associé*

[eric.carlier@claeysengels.be](mailto:eric.carlier@claeysengels.be)

Phone: +32 2 761 47 34

[\*\*www.claeysengels.be\*\*](http://www.claeysengels.be)

*Partners with you.*